

PROGRAMME DE FORMATION

L'enfant et la souffrance de séparation

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services travaillant auprès d'enfants.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Expliquer les processus d'attachement et de séparation.

Différencier les problématiques psychiques liées aux différents types de séparation.

Utiliser des outils de repérage des symptômes liés à la souffrance de séparation.

Mettre en place des outils d'accompagnement des enfants présentant ces problématiques.

Programme

Rappel sur les bases psychiques des relations humaines (traitement de l'information et processus perceptifs)

Rappel sur le développement de l'enfant.

Théorie de l'attachement et processus de séparation.

Les différents types de séparations : réguliers, institutionnalisation, placement, adoption, séparation des parents.

Outils d'accompagnement des processus d'attachement et de séparation.

Outils de repérage de la souffrance de séparation et outils d'intervention.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.